



Horizon

Le journal des Grandvertois

édito



■ **Nicole Sergent**
maire adjoint
chargée de la culture
et du patrimoine.

Réussir pour les personnes âgées

Il nous a fallu une dizaine d'années, depuis l'idée jusqu'à l'ouverture pour voir la MARPA accueillir ses premiers résidents... mais quelle satisfaction aujourd'hui.

Si ce projet relevait d'un véritable défi humain, social et financier pour une petite commune comme la nôtre, il marquait l'ambition certaine des élus et des membres de l'association de voir un jour ces résidents profiter d'un repas commun ou autre moment d'échange.

Nous avons apporté le lieu, les services après, c'est aux résidents de créer une atmosphère conviviale et solidaire, sans toutefois imposer quoi que ce soit aux autres. Chacun est libre de participer ou non aux activités. Ce respect de l'intimité, de la vie privée, participe pour beaucoup je crois dans la réussite du lien social. La MARPA a aujourd'hui séduit une quinzaine de résidents, qui ont fait le choix du bien-être. Venez découvrir notre établissement, il reste une dizaine d'appartements libres.

P 2-3
Retour en images

P 4-5
Les résidents du bonheur

P 6-7
Un espace public sans pesticides

P 8-9
Moins vite !

P 10-11
Toutes les actions

P 12-13
Écrivain en résidence

P 14-15
Les moments du RAM

P 16
Infos pratiques

Phyt'Essonne : plan d'action 2015

Un espace public sans pesticides, c'est possible !

/// Pages 6 et 7

Retour en images



10/01/2015



La démocratie ne cédera pas...

Jean-Claude Quintard s'est fait le porte-parole de l'équipe municipale réunit au grand complet pour présenter ses vœux. Le maire a souhaité maintenir la cérémonie des vœux, et ce, malgré les récents événements liés à Charlie Hebdo.

« J'ai tenu à maintenir cette cérémonie car je pense que nous devons montrer au monde que la démocratie ne cédera pas face au terrorisme et que nous continuerons d'avancer. Il est rare que j'évoque un événement national au cours de cette cérémonie car je souhaite que nous puissions nous concentrer sur nos objectifs et nos intérêts communaux. Mais, en représentant local de la République, je ne peux pas rester silencieux face aux attentats. J'ai été personnellement choqué par ces actes barbares et lâches. C'est une tragédie nationale qui doit résonner jusque dans notre village tant elle touche chacun d'entre nous au plus profond de lui-même car c'est une atteinte frontale et directe au principe de la liberté d'expression, principe fondateur de notre république. Nous devons avoir une pensée pour les victimes et leur famille et combattre à notre niveau ce terrorisme. Nous devons aussi veiller quotidiennement à ne pas faire d'amalgame, à apaiser nos pensées... Nous devons nous rassembler plus que jamais autour des valeurs essentielles que nous partageons, dont celle de la fraternité ».

22/11/2014

L'heure du Beaujolais nouveau a sonné !

Comme chaque année, le troisième jeudi du mois de novembre est célébrée l'arrivée du Beaujolais nouveau. C'est quelques jours plus tard que la salle Henri Boissière a accueilli plus de 200 Grandvertois pour fêter le Beaujolais nouveau et goûter, ensemble, la nouvelle cuvée. Issu d'un cépage unique, le Gamay, vin d'artisan est élaboré dans le respect de la tradition et du terroir. La soirée s'est poursuivie par un repas en musique puisqu'un DJ était présent pour assurer la musique et plonger les habitants dans une ambiance des plus conviviales !



14/12/2014

Noël ou l'école de la magie

La salle Henri Boissière a eu le plaisir d'accueillir 100 enfants et leurs parents pour célébrer Noël avec quelques jours d'avance. La municipalité avait organisé un spectacle sur le thème « L'école de la magie » ainsi qu'un goûter. Le Comité des Fêtes qui a pris en charge toute l'organisation, a aussi permis aux enfants de se régaler avec des sachets de confiseries qui ont été conditionnés par un centre d'aptitude au travail. Le Père Noël, toujours présent, a été très attentif aux listes de cadeaux que les enfants se sont empressés de lui transmettre afin d'être certains de recevoir les bons présents le jour J. Enfin, les plus créatifs ont pu s'adonner à un atelier de sculpture de ballons. Le comité des fêtes a offert le surplus de sachets de confiseries aux enfants du centre de loisirs qui sont allés voir le 23 décembre à Paris le spectacle intitulé Hansel et Gretel.



23/12/2014

> La comédie du Palais des Glaces

Pour une vingtaine d'enfants, Noël a eu lieu avant l'heure... les bambins du centre de loisirs se sont rendus dans la mythique salle du Palais des Glaces à Paris pour voir Hansel et Gretel. En l'espace de quelques minutes les enfants ont été transportés dans le monde coloré et étonnant de ce conte mythique. La comédie musicale a fait des heureux et compte de

nouveaux fans... preuve que cette histoire fabuleuse a traversé les années sans prendre une ride. Une belle initiative pour le centre de loisirs qui a fait briller les étoiles dans les yeux des enfants.



24/01/2015

> « Le bonheur au travail »... !

Ce début d'année a été marqué par la soirée théâtre organisée par le comité des fêtes dans la salle Henri Boissière. La troupe associative « La compagnie des hermines » s'est réunie pour jouer une pièce qui s'intitule « Le bonheur au travail ». Une comédie réalisée par Isabelle Grolier avec une mise en scène de Maxime Beulé. La pièce fait le constat des difficultés actuelles que l'on peut rencontrer au travail. Avec beaucoup d'humour et de dérision, la comédie met en exergue des situations du quotidien que tous ont déjà dû côtoyer un jour... Cette représentation fut l'occasion

pour Véronique Moutarde d'être sur scène face à ses élèves du Foyer rural, et ceux de l'école. L'entrée payante pour les adultes a permis de reverser l'intégralité des recettes à la troupe. Une belle soirée où fous rires et bonne humeur étaient au rendez-vous !



15/02/2015

> 100% glisse, 100% détente !

Les patineurs aguerris ou en herbes de l'association jeunesse ont glissé le temps d'une après-midi sur la patinoire de Viry Chatillon. Ils étaient 36 participants, encadrés par 3 animateurs, à chausser les patins et à fouler la glace pour un moment 100% glisse, 100% détente !

Une activité qui a beaucoup séduit et qui devrait être reprogrammée prochainement. Avis aux amateurs !



11/01/2015

> Déjeuner des anciens offert par le CCAS



Les doyens Mme Collot et M. Coutté, entourés de Monsieur le Maire et madame Pigeon, vice-présidente du CCAS.

Record de participation cette année pour le déjeuner offert par le CCAS aux aînés de notre village. C'est en effet 160 personnes qu'ont accueilli le maire Jean-Claude Quintard, et son adjointe Marie-France Pigeon, vice-présidente du CCAS. Après que tous les deux aient rappelé avec émotion les 17 victimes des derniers attentats, tout le monde a pu savourer l'excellent repas servi par le traiteur « la Table du Hussard ». Au moment du dessert, les deux doyens de l'assemblée, Laurence Collot et Luce Coutté, ont été mis à l'honneur. Cette année, l'animation musicale était assurée par Mary et Jean-Paul, bien connus des habitués du Club des Anciens. Amaury Sesplugues a lui aussi contribué à l'animation de cette journée en surprenant tout le monde avec ses tours de magie. En fin d'après-midi les derniers danseurs sont partis à regret en espérant se retrouver l'année prochaine.

13/01/2015

> Humour certes mais... musical !



Du 13 janvier au 7 mars 2015, s'est tenue la 11^e édition des Hivernales. Cette année, le lancement des festivités s'est fait à Vert-le-Grand pour le plus grand bonheur de tous les amateurs « d'humour musical » ! En effet, la troupe « Les DéSaxés », quatuor de saxophonistes virtuoses, sorte de Sax Brothers dézingués, devenus par goût du spectacle et du défi : comédiens, danseurs, bruiteurs, chanteurs a ravi plus de 150 Grandvertois lors du spectacle d'ouverture de la saison. Une expérience inédite qui a fait voyager les habitants venus découvrir ces artistes virtuoses avec leurs instruments et maîtres de l'humour.

Retour sur événement



La MARPA « Les Grillons »

Convivialité et lien social au rendez-vous !



Les Grandvertois s'en souviennent, avant l'ouverture en 2013 de la Maison d'Accueil Rural pour Personnes Agées (MARPA) Les Grillons, il n'existait pas de solution dans le village pour permettre aux personnes, encore autonomes, d'intégrer un logement au sein d'une maison qui leur offrirait sécurité, convivialité tout en préservant leur intimité. Un endroit non médicalisé, plus tout à fait le domicile mais ni une maison de retraite ni un Ehpad (établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes). Une petite unité de vie où l'entraide et l'ouverture sur l'extérieur résonneraient dans tout le village.

> La concrétisation d'un projet qui semblait utopique

Ces personnes âgées encore autonomes, quelles options avaient-elles ? Rester chez elles, se couper peu à peu du monde jusqu'à devoir intégrer un Ehpad sans y avoir été préparées ? Où aller ? Déménager loin du village ou rester éloignées de leurs enfants qui eux vivent à Vert-le-Grand ? Offrir une maison

telle que Les Grillons était un véritable défi humain, social et financier pour une commune comme Vert-le-Grand.

Nicole Sergent, élue et présidente de l'association de gestion de la MARPA Les Grillons, s'en souvient encore quand, avec les élus du village, ceux de Vert-le-Petit et l'association « Bien vieillir et rester au village », elle imaginait un lieu de vie situé au cœur de la commune pour des personnes âgées autonomes... Comment s'y prendre ? Par quoi commencer ? C'est en évoquant leur ambition au Conseil Général de l'Essonne qu'elle entend pour la première fois parler du programme MARPA,

conçu et mis en œuvre par la Mutualité Sociale Agricole (MSA). « À partir de ce moment, tout semble devenir possible car le programme MARPA, initié et développé à l'échelle nationale par la MSA depuis 1987, est l'application parfaite de notre projet, se souvient Nicole Sergent. Comme il s'agit d'un label, nous avons eu un cahier des charges à respecter. Pour nous c'était inespéré, car on avait enfin un cadre et un mode opératoire ! ».

Budget tenu

Nous sommes en 2007, deux ans plus tard le Conseil Général valide le projet d'ouverture d'un tel établissement à Vert-le-Grand.



Ils prennent la parole

Henri Queteuil, aujourd'hui âgé de 72 ans, a emménagé aux Grillons en mars 2014

Quelle était votre motivation pour rejoindre la MARPA ?

J'habitais en Bretagne, mes enfants à Vert-le-Grand. La distance faisait qu'on ne se voyait pas suffisamment. Je voulais garder mon indépendance, tout en me rapprochant de ma famille.

Qu'avez-vous trouvé à la MARPA ?

Je ne m'attendais pas à trouver autant de convivialité. Je suis quelqu'un d'indépendant, j'ai mes propres occupations, notamment en dehors de la MARPA. Mais en apprenant à connaître les résidents, j'ai eu envie de passer aussi du temps avec eux.

Quelles activités partagez-vous avec les autres résidents ?

J'aime participer à des jeux de mémoire. Comme je fais partie des plus jeunes, je peux rendre service aux plus fragiles. Je vais aussi rechercher des DVD à la médiathèque et on organise des moments cinéma. Comme je travaille le bois, j'ai réalisé des santons pour Noël, que d'autres résidents ont peint, ainsi que des nichoirs à insectes.

Afin d'obtenir un terrain assez vaste pour abriter 23 logements et les espaces de vie demandés par le cahier des charges, la commune offre symboliquement un terrain d'une valeur de 600 000 euros au bailleur social Gambetta Locatif qui doit construire la MARPA. Des subventions sont obtenues auprès du Conseil Général et de la CNAV. Tandis que des mécènes, comme l'éco-site de la Semardel, se manifestent à leur tour. Le budget finit par être bouclé, il sera tenu. La première pierre est posée le 14 février 2012 et la MARPA a accueilli les premiers résidents le 1^{er} juillet 2013.

À quoi ressemble la MARPA aujourd'hui ?

Située à proximité du cœur du village et des commerces, la MARPA Les Grillons est une maison de plain-pied, constituée de 22 logements de 31 m² plus un logement de 42 m² pour accueillir un couple, tous équipés d'un coin cuisine et d'une salle d'eau. Les résidents y ont apporté leurs meubles et sont donc chez eux. Une salle à manger, un salon, un espace télé, un jardin composent les espaces communs. Voilà pour le décor. Les acteurs, ce sont d'abord les résidents, au nombre de 15 actuellement. Puis vient l'équipe composée d'une direction et d'un personnel polyvalent, dont un cuisinier qui prépare sur place les repas de tous les jours. L'établissement n'étant pas médicalisé, des infirmières libérales passent régulièrement à la demande ainsi qu'une gériatre référente. Mais ce n'est pas tout, des animateurs extérieurs sont sollicités pour faire pratiquer de la gym douce aux résidents, par exemple. La chorale de Vert-le-Petit vient donner

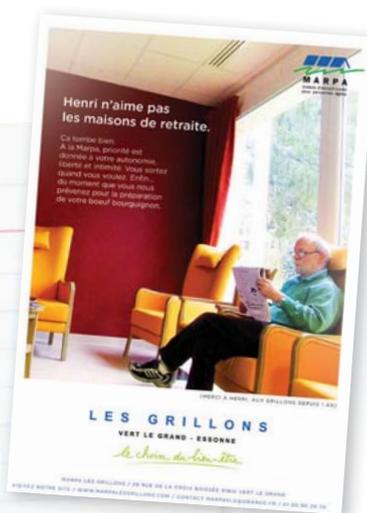
de la voix. Les enfants du centre de loisirs et du RAM partagent des goûters ou une galette des rois. Le club des Anciens y déjeune quelques fois et discute de l'actualité avec les résidents le temps d'une revue de presse. Et bien sûr la famille, les amis.

Ce que l'on ne voit pas

La téléassistance qui tranquillise tout le monde. Le confort de ne plus avoir à préparer ses repas (sauf si on le souhaite), laver son linge, entretenir sa maison. Ces gestes quotidiens sont désormais pris en charge pour que les résidents puissent se consacrer à l'essentiel : vivre ensemble. Oh, pas tout le temps. Et chacun à son rythme. Mais quand quelqu'un tombe malade ou a des difficultés à se déplacer, l'entraide se met immédiatement en place. Si la moyenne d'âge est de 81 ans, certains sont plus valides que d'autres et n'hésitent pas à donner un coup de main aux plus fragiles.

Parmi les gestes réappris : bien s'habiller pour déjeuner avec les autres. Se redresser, se tenir droit parce qu'on fait à nouveau société. Retrouver le goût de l'autonomie tout en laissant de côté les anciennes corvées quotidiennes.

« Voir la vie sociale reprendre ses droits est ce qui me touche le plus », explique Nicole Sergent. « Nous avons apporté le lieu, les services après, c'est aux résidents de créer une atmosphère conviviale et solidaire, sans toutefois imposer quoi que ce soit aux autres. Chacun est libre de participer ou non aux activités. Ce respect de l'intimité, de la vie privée, participe pour beaucoup je crois dans la réussite du lien social. »



> Tester la MARPA, c'est possible

L'un des appartements des Grillons est réservé soit à un séjour temporaire, suite à une hospitalisation avant de regagner son domicile, soit à un séjour test « pour voir » avant d'intégrer éventuellement un logement. Voir si le système convient, si l'ambiance plaît. Et puis, déménager, à partir d'un certain âge, ce n'est pas facile. Alors quitter sa maison... « Chaque candidat doit passer un examen médical avec notre gériatre, pour s'assurer que la personne est réellement autonome, qu'elle ne développe pas une maladie nécessitant des soins que seul un Ehpad peut prodiguer, poursuit Nicole Sergent. C'est très important pour ne pas avoir à lui faire subir plusieurs déménagements en peu de temps, tout ça parce qu'on n'aura pas pris la juste mesure de son degré d'autonomie. » Des logements sont encore disponibles, renseignez-vous.

Phyt'Essonne : plan d'action 2015

Un espace public sans pesticides, c'est possible !

Fin décembre 2014, s'est tenue une réunion publique afin d'échanger sur les questions d'utilisation des pesticides dans l'entretien des espaces verts de la commune et dans les pratiques de jardinage. Afin que la démarche Phyt'Essonne, un programme de gestion des espaces publics sans pesticides, soit comprise de tous, une seconde réunion publique sera programmée en 2015 pour présenter concrètement l'impact qu'elle aura sur notre village. En voici déjà quelques aspects.



Les actions du programme Phyt'Essonne vont se poursuivre en 2015 afin d'achever la mise en œuvre d'une gestion sans pesticides des espaces publics de Vert-le-Grand. Pour y parvenir, un plan d'action est prévu. Il s'appuie sur une gestion différenciée de ces espaces. Le groupe de travail – composé d'élus, du responsable des services techniques, des agents des services espaces verts et du représentant de la Fredon* (organisme qui anime le projet piloté par le Siarce**) – a cerné les problématiques et les contraintes, définit les besoins de

la commune et identifié une méthodologie à suivre pour mener à bien ce plan de gestion.

Les besoins humains

Une réorganisation du service des espaces verts doit voir le jour, avec un agent référent pour suivre ce dossier. Il s'agit de Yannick Farrant. Son rôle : appliquer le plan de gestion et partager sa motivation avec l'ensemble de l'équipe. Des formations permettront aux agents de conserver leur savoir-faire tout en intégrant de nouvelles

méthodes de travail, dont l'application de solutions alternatives et l'utilisation de nouveaux matériels. Au programme : le végétal et la biodiversité, notamment, afin de permettre aux agents d'acquérir des compétences en adéquation avec les nouvelles méthodes d'entretien.

Le matériel à acquérir

L'acquisition d'un matériel innovant est incontournable pour répondre à l'arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires. Ce matériel étant coûteux, la recherche de subventions



« La gestion des espaces verts sans produits phytosanitaires est une question qui nous concerne tous. Et dont l'impact sur l'environnement représente un challenge pour l'avenir du village. Vivre en harmonie avec la nature, savoir autant la préserver qu'en retirer le meilleur, est une ligne de conduite dont nous pourrions être fiers. »



Olivier Schintgen
« Les services techniques,
principaux acteurs de
la mise en application
du plan de gestion »

s'avère nécessaire auprès des instances qui accompagnent financièrement la collectivité dans la transition des modes de gestion (Agence de l'eau, Conseil Régional, Conseil Général).

Le choix de la biodiversité

La diversité végétale et le choix des essences implantées sont des facteurs importants pour préserver et favoriser la biodiversité. Ils permettent également de limiter le risque d'apparition de ravageurs et de nuisibles qui pourraient être difficiles à gérer.

Le village va privilégier l'implantation d'espèces locales ou bien horticoles mais dotées de bons facteurs de résistance (aux maladies, à la sécheresse...) et présentant un intérêt certain pour la biodiversité (plantes mellifères, plantes refuges).

La finalité d'une gestion différenciée est de limiter au maximum l'impact des pratiques d'entretien afin de profiter aux mieux des services écosystémiques, tout en conservant et en valorisant le patrimoine naturel de la commune.

Une méthodologie à l'épreuve dans des zones tests

Les préconisations et modalités d'entretien formulées dans le plan de gestion vont être mises en place de façon progressive (dans le temps et l'espace), par étapes.

Cette progressivité, tant pour des raisons techniques qu'humaines, est un élément essentiel de la réussite de ce type de démarche afin que tous

les Grandvertois (services municipaux, citoyens, acteurs privés) puissent s'appropriier ces nouveaux paysages et modes de gestion.

Courant 2015, le plan de gestion sera mis à l'essai sur des sites tests qui permettront aux services municipaux de formaliser un suivi technique et économique des nouveaux modes de gestion. Vous pourrez ainsi observer ces zones test, qui seront signalées par des panneaux expliquant les objectifs et modes de gestion à l'œuvre :

- Les espaces verts du Guichet
- Les espaces verts du complexe sportif
- L'espace vert de la Mare du Guichet
- Les terrains de sport
- Certaines parties de prairie du domaine de la Saussaye

Chaque espace a des caractéristiques qui lui sont propres, ce qui justifie des modes de gestions adaptés, différenciés. De ce fait, à partir de leur usage, de leur paysage, de leur naturalité, les espaces publics se sont vus attribuer une des quatre classes de gestion définies :

- 1/ Espaces à contraintes esthétiques fortes (ex. : cimetière)
- 2/ Espaces d'agrément à dominante paysagère (ex. : la Mare du Guichet)
- 3/ Espaces d'agrément à dominante naturelle (ex. : espaces verts du Guichet)
- 4/ Espaces naturels (ex. : bois du domaine de la Saussaye)

Vous serez informés de la prochaine réunion publique sur ce sujet, n'hésitez pas à venir poser vos questions !

(*) Fredon : Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles

(**) Siarce : Syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau



> Opération « Essonne verte, Essonne propre » : l'éco-citoyenneté à l'honneur



Depuis maintenant 20 ans, le Conseil général renouvelle l'opération « Essonne verte, Essonne propre » chaque année. Le but est de promouvoir l'éducation et la sensibilisation à la protection de notre patrimoine naturel. En développant en Essonne le sens de l'éco-citoyenneté, le Département cherche à mobiliser le plus grand nombre d'acteurs locaux (citoyens, associations, établissements scolaires, collectivités, entreprises...). Notre village participe à cette opération et vous donne rendez-vous, le 06/06/2015 au Domaine de la Saussaye. Vous y découvrirez le projet du tracé de parcours de santé qui se situera dans le parc du domaine et pourrez assister à la remise des prix du concours « embellissement » 2014.



> Daniel Liévaux - Directeur Infiniment Cadres

20 ans qu'ils encadrent à Vert-le-Grand !

Implantée depuis 1995 à la ZA de la Croix Boissée, la société de Daniel Levaux ne passe pas inaperçue dans le monde de l'art ! Chez eux tout s'encadre... des toiles, des photos, des diplômes, des drapeaux et même des araignées et des maillots de footballeurs. L'entreprise a reçu en décembre dernier le prix du « 91 d'or » qui récompense les acteurs économiques pour leur dynamisme et leur savoir-faire.

Pouvez-vous nous présenter votre parcours ?

Je suis né en 1954 et pratique ce métier depuis 40 ans. J'ai découvert les métiers du bois en passant un CAP menuiserie. Lors de mon premier emploi, je travaillais dans une scierie qui fabriquait des fenêtres, j'ai ensuite rejoint une usine d'encadrement dans laquelle j'ai évolué jusqu'au poste de directeur d'usine. Suite à la fermeture de cette dernière, j'ai créé Infiniment Cadres en 1995. Nous fêtons nos 20 ans cette année.

Pourquoi avoir choisi Vert-le-Grand ?

Un peu par hasard, je souhaitais installer mes locaux par ici pour être à contre-sens des bouchons ! C'est aussi un avantage pour mes salariés qui habitent tous à proximité de l'entreprise, deux d'entre eux sont même Grandvertois.

Qui fait appel à un encadreur ?

Je ne connais rien qui ne s'encadre pas ! On peut absolument tout encadrer. Nous travaillons à 40% pour des particuliers, ils viennent chez nous pour créer un encadrement sur-mesure. Nous leur apportons un conseil personnalisé et surtout un cadre spécialement conçu pour l'objet auquel ils tiennent. Nous travaillons aussi avec des entreprises, des collectivités et plusieurs artistes et galeries d'art. J'ai beaucoup travaillé avec Tony Franck, le photographe qui a fait de nombreux portraits de chanteurs comme Johnny Hallyday, Serge Gainsbourg, Eddy Mitchell... il m'a dédié une photo en écrivant « Pour Daniel, le king du cadre ! ».

Pouvez-vous nous parler du prix du « 91 d'or » que vous avez reçu en décembre 2014 ?

Il s'agit d'un concours organisé par le MEDEF de l'Essonne, l'objectif du concours est de valoriser les talents et le dynamisme d'entreprises du département. Nous avons été nominés parmi une quinzaine de sociétés et nous avons été primés lors de la soirée de remise des trophées. Nous sommes ravis d'avoir obtenu ce prix, cela valorise notre travail et nous a permis d'être contactés par plusieurs entreprises de la région.

Votre commune change



Radar installé rue des Gâches

- Mise en place de radars pédagogiques prêtés par la CCVE, afin de tester leurs effets dans différentes rues du village. Cette installation permettra d'établir un comptage de véhicules.
- La commission a également pour projet l'implantation de feux temporaires de chantier aux entrées du village afin de limiter le flux de véhicules le matin. Ce dispositif permettra de valider l'installation éventuelle de feux tricolores se déclenchant en fonction de la vitesse des véhicules.

La vitesse reste toujours trop élevée pour certains véhicules. Il est nécessaire de rappeler que tout le village est en zone 30. Un accord avec la Police Municipale de la commune de Saint-Vrain a été conclu, afin que notre Police Municipale dispose régulièrement de jumelles. Les contrôles de vitesse seront donc plus fréquents, et viendront en complément de ceux, déjà effectués par la gendarmerie.

Radar pédagogique

Un nouveau radar pédagogique a été installé rue des Gâches aux abords du groupe scolaire, afin d'assurer un respect de la vitesse de 30 km/h sur cette zone, et améliorer ainsi la sécurité de nos concitoyens et surtout celle de nos enfants.

Travaux centre village

En raison des travaux Place de la Mairie, le flux de circulation des véhicules est quelque peu modifié ; dans cette zone, la prudence est de mise.

Commission circulation / sécurité

Régulation du trafic des véhicules extérieurs dans le village

La commission a pour objectif de réduire le plus possible le trafic des véhicules extérieurs au village, qui le traversent chaque jour, matin et soir.

Plusieurs actions vont être apportées lorsque les travaux seront terminés.

> Panneaux voisins vigilants



Conformément à notre programme de campagne, nous avons installé des panneaux « voisins vigilants » aux entrées de notre village pour signaler aux riverains comme aux cambrioleurs, que les citoyens veillent. Une réunion publique sera organisée avec la gendarmerie d'ici quelques semaines, afin de compléter ce dispositif.

> Rénovation du réseau d'assainissement



Depuis le 12 février, la première tranche des travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement et d'eau pluviale a débuté au domaine du Guichet. Ces travaux sont prévus pour une période de 6 mois environ, en fonction des conditions climatiques. Ces travaux très délicats, ont permis d'identifier la présence de nombreux réseaux annexes, assez mal identifiés, nécessitant une certaine prudence. Comme le précise Jean-Pierre DESCOMBRIS « Nous en profiterons pour rénover une partie du réseau d'eau potable : environ 100 mètres linéaires, ainsi que la suppression des derniers branchements en plomb encore présents sur le secteur. Nous comptons sur l'indulgence des riverains. L'entreprise STRF mettra tout en œuvre pour atténuer les difficultés passagères occasionnées par les travaux de réhabilitation ».

Projets et actions pour la com

Commission Voirie / Assainissement
Thierry Marais
Vice-président



> Votre nouvelle place de la mairie

Après un réaménagement complet, la place de la mairie dévoile son nouveau visage. Accessibilité, séparation des flux piétons et voitures, mise en valeur du patrimoine architectural, espaces propices aux moments de convivialité ou de recueillement... La vie du village va pouvoir s'exprimer grâce à une configuration étudiée pour des usages d'aujourd'hui.

Monument aux morts

Le Monument aux Morts se trouve au cœur de la nouvelle esplanade. Avec la mairie et l'église, il participe à la représentation des institutions, de la mémoire et des lieux de culte. Cet aménagement a été conçu en concertation avec l'association des anciens combattants, afin de redonner au monument un cadre solennel propice au recueillement lors des commémorations.

Panneau d'information lumineux

Un meilleur emplacement et un meilleur affichage pour le nouveau panneau d'information de la place de la mairie. Infos pratiques, annonce des manifestations associatives, des travaux en cours, vie du village...

Stationnement

Les flux piétons et voitures séparés offrent une place sécurisée et bien plus accessible en voiture. Au pied de l'esplanade : une zone bleue de stationnement pour favoriser la rotation des véhicules. De l'autre côté de la voie, au niveau des commerces, création de 5 stationnements dits « places 30 minutes ».

Accessibilité

Une place de stationnement est réservée aux véhicules transportant des personnes handicapées. Elle donne directement sur la rampe d'accès qui mène, via un cheminement en colimaçon, à l'esplanade située 1,40 m au-dessus de la chaussée (soit une pente de 4 %). L'entrée de l'ensemble des commerces et des bâtiments publics est également accessible aux personnes à mobilité réduite.

Des équipements de mise en valeur

Éclairage de la place avec des candélabres, éclairage des bâtiments par le biais de projecteurs qui changent de couleur. Un miroir d'eau dont le jet d'eau est lui aussi éclairé. Des jardinières, de la pierre de taille... L'ensemble crée une unité harmonieuse, conviviale et sécurisante.

Commission urbanisme
Pierre Marcille
Vice-président



MONUMENT



HISTORIQUE

> Du changement dans le traitement des dossiers d'urbanisme

1/ L'État, qui jusque-là instruisait les demandes d'urbanisme de nombreuses communes de l'Essonne dont Vert-le-Grand, a définitivement fermé ses services instructeurs le 31 décembre 2014. C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a délibéré dans le sens d'une mutualisation de service, proposée par la Communauté de Communes du Val d'Essonne, à compter du 1^{er} janvier 2015.

2/ À la demande de l'Association « Les Amis du Domaine de la Saussaye », le domaine de la Saussaye (comprenant son parc, le château et ses dépendances) est inscrit au titre des Monuments Historiques par arrêté du Préfet de Région pris en date du 18 juillet 2014.

Cette mesure génère un périmètre de protection dit « périmètre d'abords » de 500 mètres autour des édifices concernés. Désormais, tous travaux de construction, de transformation ou de modification de nature à affecter l'aspect d'un immeuble inclus dans ce périmètre sont soumis à autorisation. L'Architecte des Bâtiments de France (ABF) devant émettre un avis conforme.

Délais d'instruction des documents d'urbanisme dans le périmètre d'un monument protégé (code du patrimoine : L621-31 et 32) :

Déclaration préalable

- délai d'instruction : 2 mois
- dont délai d'accord ou avis ABF : 1 mois

Permis de démolir

- délai d'instruction : 3 mois
- dont délai d'accord ou avis ABF : 2 mois

Permis de construire (maison individuelle)

- délai d'instruction : 6 mois
- dont délai d'accord ou avis ABF : 4 mois

Permis de construire ou d'aménager

- délai d'instruction : 6 mois
- dont délai d'accord ou avis ABF : 4 mois

3/ Nous vous informons qu'un nouveau bureau d'études a été sélectionné pour élaborer le prochain PLU (plan local d'urbanisme). Il s'agit d'Espace Ville, situé 84 bis avenue du Général Leclerc à Viroflay.



Commission vie scolaire
Bruno Nicolas
Vice-président



> Premier bilan sur le changement des rythmes scolaires

Six mois après le démarrage des activités périscolaires mises en place par la commune afin d'apporter une réponse à la fois éducative et ludique aux enfants de primaire soumis aux nouveaux rythmes scolaires (mercredi matin travaillé), la commission Vie scolaire dresse un premier état des lieux.

Activités proposées de 15h à 16h30 le mardi et le vendredi

En primaire :

- jeux d'opposition
- multi-sports
- théâtre
- multi-média
- jeux de société
- jeux de balles
- danse, hip-hop
- musique
- travaux manuels

En maternelle :

- jeux d'éveil
- multi-sports
- théâtre
- lecture, conte
- motricité
- possibilité de sieste pour les plus petits

Encadrement et fonctionnement

Toutes ces activités sont encadrées par des animateurs détenteurs du Bafa ou du Brevet d'État. Les enfants sont répartis en 8 groupes (pour 8 activités différentes) de 18 enfants chacun. Les groupes changent d'activité à chaque retour de vacances scolaires.

Un taux de participation encourageant

Lors de la période scolaire allant du 6 janvier au 13 février 2015, sur 810 inscrits en primaire, 714 enfants ont participé aux activités du mardi et 722 à celles du vendredi.

Sur 438 enfants inscrits en maternelle, 365 ont suivi les activités du mardi et 381 celles du vendredi.

Et le mercredi ?

70 enfants (primaire et maternelle confondus), en moyenne, déjeunent à la cantine scolaire. Et l'après-midi, environ 50 enfants fréquentent le centre de loisirs.

Qu'en pensent les parents d'élèves ?

Les activités proposées aux enfants sont appréciées pour leur qualité et leur variété. Toutefois, les parents ont remarqué la grande fatigue des enfants arrivés en fin de période. Le nombre d'absences pour maladie en fin de cycle est d'ailleurs assez élevé.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

> Liste : Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand

Chers Grandvertoises et Grandvertois,

À Vert-le-Grand, Les futurs puits de pétrole inquiètent ! L'entreprise canadienne Vermilion annonce vouloir créer de nouveaux forages qui atteindront des profondeurs plus importantes que les précédents. **Dix à Vert-le-Grand**, « Nous ne recherchons que le pétrole conventionnel », prévient d'emblée le groupe canadien. Mais les forages sur Vert-le-Grand vont aller jusqu'à 2 300 m de profondeur. Beaucoup plus loin qu'avant, et surtout très proche de la roche mère où l'on peut récupérer l'huile de schiste. Vos élus **seront à la fois vigilants en terme écologique ainsi qu'en terme économique sur nos droits en matière de compensation environnementale.**

Les élus et les candidats du groupe « **Un Nouveau Souffle pour Vert-le-Grand** » sont à votre écoute : **S. HUET – E. BARRIERE – P. BOVIS – D. MATTHAEÏ – J.C. LOUAIL – M. BOUCQ – V. CLEDIERE – D. AMGHAR – M. BURCKEL – C. PIVETEAU – S. COQUELIN – N. CLEMENT – D. NAVARRO – V. SAUREL – F. MONDONNET – C. FERGANT – P. BORDECOQ – G. BARRAUD – S LAURE.**



Liste : Renouveau pour Vert-le-Grand

REOMi : Bonne nouvelle, le tarif de la part fixe de la REOMi diminue en 2015 de 10%! Mauvaises nouvelles, les tarifs des parts mobiles (OM et biflux) augmentent de plus de 18% ! La facture d'un usager sortant ses containers toutes les semaines augmentera d'environ 5% en 2015. Que se passera-t-il lorsque la subvention de la CCVE disparaîtra ?

Les futurs nouveaux forages à Vert-le-Grand : L'entreprise Vermilion souhaite créer 13 nouveaux forages dont 10 sur Vert-le-Grand. Ils descendront jusqu'à 2 300 m de profondeur, et seront très proches de la roche mère où l'on peut récupérer l'huile de schiste. Pourquoi cette décision ? L'exploitation du gaz de schiste est aujourd'hui interdite mais demain ? La plus vaste nappe phréatique de France serait menacée en cas d'exploitation du gaz de schiste dans l'Essonne.

Dossiers complets à lire sur notre site : www.renouveauVLG.com

Document transmis le 30 janvier sur demande de la mairie.

Contactez vos élus :

Françoise MAGYAR - Philippe BOUILLAGUET

Sortir à Vert-le-Grand



ALBUMS

Programme Résidences d'écrivains

Accueil en résidence* de l'écrivain Jacques-François Piquet

Né à Nantes, Jacques-François Piquet est l'auteur d'une quinzaine d'ouvrages. Si vous ne l'avez pas déjà croisé, sachez qu'il vit non loin d'ici à Itteville. Outre sa création littéraire, il anime des ateliers d'écriture et des rencontres avec des auteurs. Dans un désir de partage et de transfert de savoir, Jacques-François Piquet donne également des cours d'écriture créative à l'université Paris 3 Sorbonne Nouvelle.

Interview d'un homme passionné qui nous fait partager son amour pour les livres...

Quand avez-vous commencé à écrire ?

Vers les 16 ans, soit à l'adolescence comme beaucoup. Mais mes vrais débuts dans une écriture régulière remontent à mes 20 ans. Ma toute première publication date de 1976, il s'agissait de trois poèmes que j'avais écrits pour une revue dont j'ai oublié le nom !

Vous dites que vous êtes un « passeur » en littérature. Qu'entendez-vous par là ?

La littérature contemporaine est tenue en faible estime par beaucoup. En tant qu'auteur intervenant dans les milieux scolaires et universitaires, j'ai entendu des propos qui m'ont fait réagir. Par exemple quand vous entendez que « *tous les bons écrivains sont morts* », cela pousse à réfléchir

et à agir ! Résultat étant, j'ai rapidement décidé d'utiliser mes ateliers d'écriture pour faire connaître la littérature contemporaine. Ensuite est venue l'animation de rencontres littéraires qui procède du même désir de faire connaître des écrivains dont la voix me semble intéressante mais qui sont peu médiatisés.

Revenons à votre travail d'écrivain. Quels sont vos rituels d'écriture ?

Je suis un écrivain du matin, en général entre 8h et midi tous les jours. J'écris de chez moi, dans mon salon assis à une petite table juste derrière la porte fenêtre qui ouvre sur le jardin, d'où je peux en plus observer les oiseaux. Il m'arrive, mais rarement, d'écrire quand je voyage, dans le train ou dans les hôtels. Cela dit, je

préfère rédiger dans mon cocon, près de mes livres, au milieu de peintures, sculptures et autres objets qui me sont chers.

Quel lecteur êtes-vous ?

Contrairement à ce que l'on pourrait s'imaginer d'un écrivain, j'ai très peu lu quand j'étais enfant. J'ai vraiment commencé à lire à l'âge de 17 ans, d'abord d'une manière boulimique, puis, d'une manière méthodique en commençant par le 16^e siècle pour finir au 20^e. Ces lectures ont mis en évidence mon goût pour les écritures autobiographiques. J'ai ainsi pu découvrir de superbes ouvrages qui représentent, pour moi, les piliers de l'écriture : Les Essais de Montaigne, Les confessions de Rousseau, Les mémoires d'outre-tombe de Chateaubriand et puis, bien sûr, tout Proust, Gide et Céline, m'ont marqué à jamais.



Le dernier livre que vous avez lu ?

Un des derniers est : « Le pays que je te ferai voir » de Michel Séonnet. C'est un beau livre, réalisé par un auteur remarquable, dont l'écriture est très authentique. D'ailleurs, ce sera mon premier invité aux rencontres littéraires à la médiathèque.

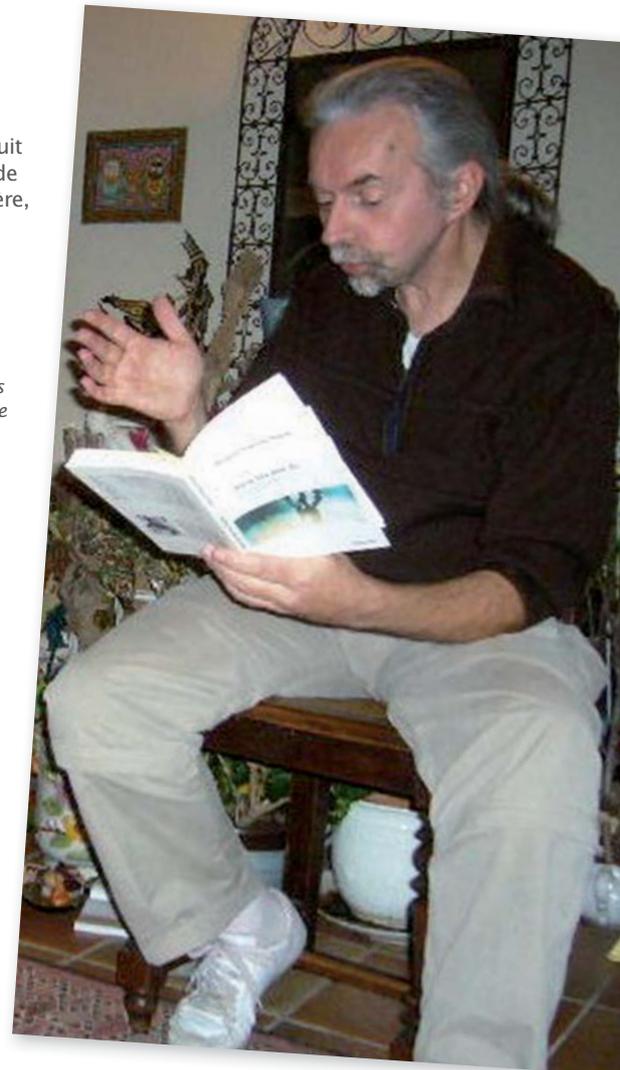
Votre résidence à Vert-le-Grand est un atout formidable pour la vie culturelle du village. Mais vous, qu'en attendez-vous ?

Pour nous autres qui travaillons souvent seuls, une résidence offre une chance appréciable d'échange et de partage. Autour du partenariat avec l'équipe de

la médiathèque, vont graviter plusieurs groupes de personnes intéressées par l'une ou l'autre des actions proposées. Cela devrait créer une belle dynamique dont chacun va tirer bénéfice, moi le premier ! Chaque nouveau livre est le fruit d'expériences et celle d'une résidence, de par sa durée et les énergies qu'elle génère, ne peut s'avérer que positive.

Nous prenons rendez-vous avec vous samedi 28 mars, pour la rencontre avec Michel Séonnet.

** Le programme de résidences d'écrivains mis en place par le Conseil régional d'Île-de-France accompagne les écrivains franciliens par des bourses à la création sur des projets associant un auteur, un lieu et des publics. Jacques-François Piquet est en résidence à Vert-le-Grand de janvier à novembre 2015.*



> Les rendez-vous de la médiathèque

> Du 17 janvier au 16 mai

Concours photo amateur
« Le temps qui passe ».
Renseignements à la médiathèque.

> Tout le mois de mars

Exposition « Découvrons le potager ».
Entrée libre.

> Samedi 14 mars et samedi 21 mars, 16h-18h30

Atelier d'écriture « Approche de la poésie »
animé par Jacques-François Piquet.
Inscription obligatoire.

> Dimanche 22 mars, 17h

Causerie « Écrire le monde »
avec Jacques-François Piquet.
Entrée libre.

> Vendredi 3 avril, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ».
Ouvert à tous.

> Du 10 avril au 9 mai

Exposition « Hors temps ».
Œuvres du plasticien
Nicolas Rouxel Chaurey.
Vernissage : vendredi 10 avril, 20h.
Entrée libre.

> Samedi 11 avril, 10h30-12h30

Jeux de société animés par Renaud Depond.
Réservation conseillée.
15h-18h
Atelier d'écriture « Écrire le monde »
animé par Jacques-François Piquet.
Inscription obligatoire.

> Samedi 16 mai, 10h30-12h30

Jeux de société animés par Renaud Depond.
Réservation conseillée.

> Vendredi 29 mai, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ».
Ouvert à tous.

> Samedi 30 mai, 17h

Lectures de « textes en chantier »
par Jacques-François Piquet.
Entrée libre.

> Vendredi 5 juin, 20h30

Rencontre « Paroles d'auteur »
animé par Jacques-François Piquet.
Entrée libre.

> Samedi 6 juin, 20h

Spectacle loufoque « Conférence
en forme de poire » (Martin Granger,
Olivier Salon, Benoît Richter).
Réservation indispensable.

> Du 12 juin au 5 septembre

Exposition du concours photo
« Le temps qui passe ».
Proclamation des résultats et vernissage :
vendredi 12 juin, 20h30.
Entrée libre.

> Dimanche 14 juin, 17h

Causerie « Le récit de vie »
avec Jacques-François Piquet.
Entrée libre.

> Vendredi 19 juin, 20h

Club de lecture « Les millefeuilles ».
Ouvert à tous.

**Les horaires d'ouverture
de la médiathèque et de l'EPN
ont changé :**

Mardi et vendredi : 17h-20h

Mercredi : 14h-20h

Samedi : 10h-13h



Mercredi 1^{er} avril, 19h45

Chorale à la MARPA.
Entrée libre.

Samedi 6 juin

Opération Essonne verte /
Essonne propre, le matin
dans le parc du château.

Samedi 6 juin, 20h30

Représentation théâtre
du foyer rural,
salle Henri Boissière.

Dimanche 14 juin

Kermesse paroissiale
toute la journée parc du château.

Samedi 20 juin

Fête de la musique
(lieu à déterminer).

Tous acteurs du village



RAM

De beaux moments en 2014 !

Dans le cadre des animations collectives du Relais Assistantes Maternelles/Parents, quelques festivités et belles rencontres en images de l'année 2014.

Pique-nique au parc du château de la Saussaye



À l'occasion de la semaine bleue d'octobre, 1^{re} rencontre à la Marpa autour d'un atelier collage « Les Espiègles, les Papys, les Mamies et les assistantes maternelles »



Fête en juin enfants/parents/assistantes maternelles en musique. Les musiques du monde avec A. Demarcq intervenante musicienne



Noël avec les assistantes maternelles et les enfants accueillis



Sortie à la ferme des Fourneaux



Visite de la caserne des pompiers

À noter dans vos agendas
Samedi 6 juin : fête enfants/parents/assistantes maternelles

À savoir

Parents, futurs parents, le RAM vous accompagne et vous renseigne sur les disponibilités des assistantes maternelles, les démarches administratives, les aides, le coût se rapportant à ce mode d'accueil...

Assistantes maternelles, candidates, gardes à domicile (baby-sitters), le RAM vous informe, vous accompagne, vous propose des rencontres entre professionnelles, une documentation, une mise en relation avec les parents...

Renseignements

Relais Assistantes Maternelles/Parents
Tél. 01 64 56 84 29 **Christine Treptel**
ramchristinetreptel@wanadoo.fr

Permanence téléphonique :
lundi de 13h30 à 14h30
et jeudi de 14h à 15h

Accueil sur RDV :

- L'après-midi : **lundi, mardi, jeudi (jusqu'à 19h)**
- **Le matin pendant les vacances scolaires : mardi et jeudi**



Atelier motricité pour les enfants accompagnés de leurs parents avec P. Pavy, psychomotricienne et S. Courjal, éducateur sportif



Bébés lecteurs et spectacles en partenariat avec la médiathèque



> Club des anciens

Sortie St-Denis le 4 novembre

Après la visite de la basilique, avec la nécropole des rois et reines de France ainsi que l'un des plus grands ensembles de sculptures funéraires du monde, les membres du club des anciens ont pu admirer l'Abbaye Royale, aujourd'hui devenue maison d'éducation de la Légion d'Honneur. Ce lieu d'études et de vie de certaines demoiselles a été une réelle découverte pour un grand nombre de participants à la visite.

Puis direction le stade de France, où un jeune guide, plein de vivacité, d'humour et de professionnalisme leur a expliqué toutes les étapes de construction de ce dernier. Il les a également éclairés sur son fonctionnement, tant pour des événements sportifs que pour des événements culturels, tels que spectacles, concerts... et a dévoilé les coulisses de ce lieu devenu incontournable.

Vestiaires, bords de pelouse, tribunes, espaces fermés au public, n'ont plus aucun secrets pour certains Grandvertois !

Une bonne journée.

Goûter de Noël - Jeudi 18 décembre



Un après-midi que nos anciens ont pris l'habitude de ne surtout pas manquer.

Le traditionnel goûter de Noël, animé depuis trois ans par un musicien et une chanteuse formidables s'est déroulé autour d'une délicieuse bûche de Noël accompagnée d'une coupe de champagne. Danses, chants et bonne humeur étaient de la fête.

Chacun est reparti avec son ballotin de chocolats.

À l'année prochaine !

> Jumelage Idanha a Nova

Loto annuel

1 5 12 31 56... Carton plein !

Le 17^e loto organisé par le comité de jumelage Idanha a Nova a eu lieu dimanche 18 janvier. La salle Henri Boissière a accueilli plus de deux cent cinquante personnes et de nombreux lots ont été gagnés.

Les gains serviront au comité afin de partir au Portugal et également recevoir nos amis portugais comme le week-end du 11 octobre 2014.



Visite des familles portugaises

Certains habitants d'Idanha a Nova accompagnés du maire et de son épouse ont été reçus par le comité de jumelage le week-end du 11 octobre dernier.

La matinée du samedi leur a permis de découvrir notre nouvelle station d'épuration. L'après-midi, la promotion de leurs produits régionaux les a conduits à l'Hôtel de Ville de Paris.

Puis s'en est suivie une soirée, animée par un DJ exceptionnel qui a rassemblé et ravi tous les participants autour d'un cassoulet. Le lendemain, après la visite du château de Vaulx-le-Vicomte, un repas amené du Portugal et confectionné par leurs cuisiniers venus également d'Idanha a Nova, a remporté un grand succès et a reglé toutes les papilles.

Un grand bravo à tous les organisateurs de ce week-end.

> Les petits frères des Pauvres de la vallée de l'Essonne

Les petits frères des Pauvres accompagnent les personnes âgées en situation de précarité et d'isolement à domicile ou en établissements.

Au-delà des visites effectuées sur leur lieu de vie, nous les accompagnons vers notre local de Ballancourt, organisons des promenades, des sorties à Paris et des vacances.

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons des bénévoles.

Venez nous rejoindre pour nous apporter une aide ponctuelle ou régulière, vous serez accueillis, aidés et accompagnés lors des sorties.

Si dans votre voisinage des personnes sont dans cette situation, n'hésitez pas à nous contacter, elles ont besoin de nous.

**Renseignements, bénévoles et signalements : Tél. 01 69 90 37 13
petitsfreres.valessonne@orange.fr**

> Sainte-Barbe pompiers Nominations



Romuald AMIOT, adjudant chef nommé lieutenant



Benjamin FERGANT
Kevin LAVOITTE
Antoine FOUCAMBERT,
tous caporal et nommés sergent



Steeven LARDUINAT,
sapeur 1^{re} classe nommé caporal



Angélique ROMERO
Aurélien HEINE LEVEQUE
Lionel HAMON,
tous sapeur 2^e classe
et nommés 1^{re} classe

Vie pratique



État civil (du 11/10/14 au 06/02/15) Naissances



MILLET
Julie, Céline
11/10/2014



GIFFARD
Mahé, Thibault, Frédéric
17/10/2014



PILLET
Lothar, Gérard, Jean-Louis
19/11/2014

DISDERO
Ethan, Martin
24/10/2014

GARRIGOU
Léa
23/11/2014



HUET
Juliann, Alain, Pierre
22/12/2014



AMROUCHE
Tacia, Emma
02/01/2015



JACQUETIN
Louise, Marie
11/01/2015

LESCAUT BALESTRIERI
Mathias, Daniel, Patrice
10/12/2014

MOYA
Jade, Inès
14/01/2015

Infos pratiques

Mairie

Tél. : 01 64 56 02 72
Fax : 01 64 56 22 55
Mail : commune-vert-le-grand@wanadoo.fr
Site : www.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, mardi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h
- Samedi de 8h30 à 12h

EPN

Espace Public Numérique

Tél. : 01 64 56 60 24
Mail : epn.vlg@gmail.fr

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 17h à 20h
 - Mercredi de 14h à 20h
 - Samedi de 10h à 13h
- Animateur : Erwan KERHERVÉ

Médiathèque

Tél. : 01 64 56 90 93
Mail : bmvlg@orange.fr
www.mediatheque.vertlegrand.com

Horaires d'ouverture au public :

- Mardi et vendredi de 17h à 20h
 - Mercredi de 14h à 20h
 - Samedi de 10h à 13h
- Responsable : Françoise ROQUES

Point emploi

Pour faciliter les démarches des demandeurs d'emploi et les aider dans la rédaction de leur curriculum vitae, un agent communal est à leur disposition au service social. Consultation de la presse spécialisée possible aux heures d'ouverture habituelles de la Mairie.

Relais Assistantes Maternelles

Accueil sur rendez-vous :

- Le lundi de 14h30 à 17h
- Le mardi de 13h30 à 17h
- Le jeudi de 15h à 19h

Animations assistantes maternelles / enfants :

Les enfants sont accueillis les mardis et jeudis de 9h30 à 11h30.

Contact : 01 64 56 84 29

Mail : ramchristinetreptel@wanadoo.fr

Permanences téléphoniques :

- Le lundi de 13h30 à 14h30
- Le jeudi de 14h à 15h

Animatrice : Christine TREPTEL

Services périscolaires

Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Cantine : Inscriptions et annulations en mairie au plus tard le jeudi pour la semaine suivante par écrit. Uniquement en cas de maladie (absence de l'école) la radiation sera possible le jour même avant 8h30 (répondeur).

Garderie : pour tous les enfants de la maternelle au CP. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 19h et le mercredi de 7h30 à 8h30.

Étude : pour tous les enfants du CE1 au CM2. Elle a lieu 4 fois par semaine les jours d'école de 16h30 à 18h.

Le règlement des services périscolaires se fait chaque mois après réception de la facture.

Centre de loisirs

Ouvert les mercredis de 13h30 à 19h et vacances scolaires de 7h30 à 19h. Pour tous les enfants de la maternelle au CM2. S'adresser en mairie pour l'inscription. Fournir le dernier avis d'imposition et le relevé des allocations familiales pour déterminer les tarifs applicables.

Contact : 01 64 56 90 97

Responsable : Marie-Josée OGÈS

Police municipale

06 89 64 31 99 / 06 89 64 27 32

Gendarmerie de Bondoufle

01 69 79 02 00

Élections départementales 22 et 29 mars 2015

Les élections départementales remplacent les élections cantonales et désignent les membres du conseil départemental (ex-conseil général) dans le cadre du canton. En vertu de la loi du 17 mai 2013, les conseillers généraux élus en 2008 et en 2011 seront ainsi tous remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux. Le mode de scrutin est également modifié, passant à un renouvellement intégral des conseils au scrutin binominal majoritaire pour **un mandat de 6 ans** (au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans).

Inscriptions à l'école maternelle pour la rentrée 2015/2016

Pour les enfants nés en 2012. Les justificatifs à apporter en mairie sont :
- Photocopies du carnet de santé (partie vaccinations)
- Livret de famille
- Justificatif de domicile
- Avis d'imposition 2014 (revenus 2013) pour le calcul du quotient familial

Remboursement du titre de transport scolaire à hauteur de 111 € (jusqu'à 16 ans)

Faire la demande en mairie. Pièces à fournir : copie de la carte de transport et RIB.

Navette gratuite un vendredi sur deux (semaines impaires) pour le marché d'Arpajon

Prestation assurée par la commune et des bénévoles. Rendez-vous place de la Mairie à 9h.
Renseignements en mairie.

Ours :

- Bulletin municipal « Horizon Vert-le-Grand » - n° 41 - Mars 2015
- Directeur de la publication : Jean-Claude Quintard
- Service communication : Raymonde Gaiotti et Céline Schintgen
- Crédits photos : mairie et associations - Pierre Boinay et Marcel Demilly
- Rubricage, rédaction et direction de projet : Le Crieur Public (69) - Tél. 06 86 10 91 48
- Maquette : Marc Ogjenko-Figueres - Infographie : Stéphanie Gall
- Impression : Willaume-Egret - Tél. 01 69 46 10 14 - Saint-Michel-sur-Orge - Tirage : 1200 exemplaires.

Toute reproduction totale ou partielle est formellement interdite sans l'autorisation écrite de la commune de Vert-le-Grand.

